

Responsable de service Protection Maternelle et Infantile (Médecin ou Cadre de santé)

FONCTION : Responsable de service

CADRE D'EMPLOI : Médecin territorial ou Cadre territorial de santé paramédical

Direction Générale de la Solidarité (DG Sol)

Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de Métropole Roubaix Tourcoing

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Tourcoing-Neuville

Lieu de travail : Tourcoing

Motif de la demande de recrutement :

- Création de poste
 Vacance de poste

Poste n°PER00252

DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) est un échelon de déconcentration des services départementaux où s'exerce la responsabilité de la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales. Elle inscrit son action dans des bassins de vie et d'emploi. Elle regroupe, sur un territoire défini, des Unités Territoriales de Prévention et d'Action sociale (UTPAS), structures de proximité, permettant l'accès des usagers aux services sociaux et médico-sociaux, ainsi que la mobilisation des politiques et dispositifs départementaux.

Sous l'autorité du médecin responsable de pôle PMI Santé de la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) et en relation fonctionnelle avec le responsable d'UTPAS, le responsable de service PMI met en œuvre localement la politique de prévention et de protection maternelle et infantile définie par le Département conformément aux dispositions légales : suivi et accompagnement médicosychosocial des enfants de moins de 6 ans, de leur famille et des femmes enceintes, actions de planification familiale et contrôle de la qualité de l'accueil des jeunes enfants hors du domicile parental. Il apporte son concours à la prévention et à la protection de l'enfance, en complémentarité avec les autres services de l'UTPAS. Il veille au respect du cadre juridique, du secret professionnel et des règles éthiques et déontologiques.

À l'interne, il travaille avec les responsables et professionnels de l'UTPAS, les services de la DTPAS et les UTPAS des autres territoires. À l'externe, il est en relation avec les professionnels de santé, les professionnels du réseau de périnatalité, les acteurs qui concourent à la prévention et à la protection de l'enfance, les partenaires institutionnels et associatifs.

Au regard des circonstances exceptionnelles, il est fortement recommandé aux candidats d'adresser leur candidature par mail, à l'adresse suivante :

recrutementroubaix@lenord.fr

Date limite de candidature : 5 juin 2020

« Le Département du Nord lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. »

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES / TRANSVERSALES	CONDITIONS D'EXERCICE
<p>■ Principales :</p> <p>Assurer l'encadrement hiérarchique de l'équipe PMI</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la mise en œuvre de la politique PMI sur le territoire, mobiliser l'équipe sur les priorités définies par la Direction Générale de la Solidarité. Contribuer au projet de service de l'UTPAS. Impulser une dynamique d'équipe et animer un cadre de travail collectif en mobilisant les outils de pilotage ; organiser des réunions de service. Organiser le travail et la continuité de service. Veiller à la pertinence des territoires d'intervention et à l'équilibre des charges de travail. Assurer l'évaluation des professionnels, identifier leurs besoins en formation. Valider les congés et les frais de déplacement. Valider les écrits des professionnels et dans le respect du secret médical assurer leur transmission aux autorités et services compétents. Accompagner les professionnels dans leurs pratiques et dans le développement de leurs compétences, en mobilisant au besoin les outils départementaux d'aide à la prise de recul. Veiller au respect des droits des usagers, des procédures et des règles éthiques et déontologiques. Contribuer à la formation et à l'accompagnement des stagiaires. <p>Organiser l'accueil, l'accès aux droits et à la santé, garantir la qualité de l'évaluation et de l'accompagnement des personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Etre le référent médical au sein de l'UTPAS. Assurer des activités cliniques de PMI. Sous l'autorité du médecin départemental de PMI, assurer le contrôle et les visites régulières des établissements d'accueil collectifs des enfants de 0 à 6 ans. Etre le garant de la procédure d'agrément, de suivi et de contrôle des assistants maternels et des assistants familiaux. Participer avec les autres cadres de l'UTPAS à l'évaluation de l'urgence des situations d'enfants en danger ou en risque de l'être, à la qualification des informations préoccupantes. Organiser et assurer le 	<p>Management stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appréhender des situations et des environnements complexes Savoir décider/ Objectiver les décisions <p>Management d'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> Piloter, organiser et animer une équipe Accompagner les professionnels de l'équipe dans leur pratique Savoir conduire des réunions <p>Management de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir animer des groupes de travail, de réflexion Savoir évaluer l'impact d'une action ou d'un projet <p>Compétences organisationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir travailler en transversalité Définir des priorités et des échéances Savoir travailler dans l'urgence <p>Aptitudes personnelles et savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> Être force de proposition <p>Aptitudes relationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer des situations tendues, difficiles, réguler des conflits Être capable de représenter l'Institution 	<p>Obligations du poste :</p> <p>Diplômes et conditions requis pour l'accès aux cadres d'emplois des médecins territoriaux <u>ou</u> des cadres territoriaux de santé paramédicaux, conformément aux décrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> n°92-851 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux n°2016-336 du 21 mars 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux <p>Actualisation régulière des connaissances médicales.</p> <p>Éléments complémentaires de rémunération :</p> <p>NBI : 35 points</p> <p>Régime indemnitaire de fonction : 100 €/mois</p>
	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES TECHNIQUES</p> <p>Enfance famille et prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître le cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance Connaître la réglementation en matière de mode d'accueil individuel et collectif des enfants de 0 à 6 ans. <p>Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les politiques et les dispositifs de santé publique Savoir adapter les compétences médicales au contexte social et au travail en équipe pluridisciplinaire 	<p>Conditions particulières de travail :</p> <p>Déplacements fréquents.</p> <p>Permis B souhaitable</p>

traitement de celles-ci.

- Mobiliser les compétences des différents professionnels des services de l'UTPAS et les partenaires pour proposer une approche globale des situations.
- Assurer un rôle de conseil médical et participer à la coordination de la prise en charge de la santé d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Contribuer au pilotage de l'activité et à la veille sanitaire et sociale :

- Organiser le recueil et l'analyse des données épidémiologiques et d'activité du service.
- Contribuer au travail de réflexion, d'élaboration et de mise en œuvre du projet territorial ; participer au Comité de Direction Élargi.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action et du projet de service de l'UTPAS.
- Participer aux réunions de l'UTPAS, au Comité technique d'UTPAS (CTU), au réseau des professionnels PMI et réunions avec le Pôle PMI Santé et le cas échéant avec le Pôle Enfance Famille.
- Sous l'autorité du médecin responsable de pôle PMI Santé de la DTPAS, représenter le Département auprès des partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Contribuer au Développement Social Local (DSL) :

- Mobiliser les professionnels, les accompagner et faciliter la mise en œuvre d'une démarche de développement social local
- Impulser et développer des actions impliquant les personnes, les acteurs et mobilisant les ressources du territoire, favoriser les collaborations avec les partenaires.

- Connaître les interlocuteurs du réseau de soin et de périnatalité
- Connaître les lois et les dispositions réglementaires liées à la planification familiale, à l'IVG, à l'accouchement dans le secret et au suivi médical de la grossesse et suivre leurs évolutions

Social – Santé :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement de la DG Solidarité
- Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur
- Connaître les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale

Bureautique :

- Savoir utiliser les logiciels de bureautique